

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 15 (1877)  
**Heft:** 47

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-184425>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

restait là, causant et discutant jusqu'à onze heures ou minuit, en prenant comme prétexte et pour se donner une contenance un petit verre d'eau-de-vie. En retournant chez lui, il passait au café de la Régence, où il trouvait Alfred de Musset avec qui il faisait une partie d'échecs. Musset demeurait alors quai Voltaire; il le reconduisait, et, allant et venant le long de la Seine, les deux amis restèrent bien souvent à causer d'art et de poésie jusqu'à deux ou trois heures du matin. »

#### Le feld-maréchal Wrangel.

Tous les journaux ont annoncé la mort récente du *feld-maréchal Wrangel*, sur le compte de qui le *Conteur* publiait, il n'y a pas longtemps, un trait d'amour conjugal parfaitement historique, tout en étant obligé d'atténuer la crûdité des termes employés par le vieux guerrier.

Le maréchal est mort à quatre-vingt-treize ans, en état d'enfance ou peu s'en faut. En 1866, lorsque la Prusse déclara la guerre à l'Autriche, le maréchal commençait déjà à perdre la carte. Malheureusement, il n'en avait aucun soupçon et, dès qu'il sut la grande nouvelle, il alla demander quel commandement on comptait lui confier. Le cas était prévu; aussi on lui répondit très sérieusement :

« Mais le commandement de Berlin, parbleu! Vous sentez bien, maréchal, que, le roi accompagnant son armée, il n'est pas possible de laisser la capitale à l'abandon, et Sa Majesté compte sur votre dévouement éprouvé et vos hautes capacités militaires pour mettre Berlin à l'abri d'un coup de main. »

Le maréchal fut enchanté, prit son commandement au sérieux et consacra à la défense de la ville un zèle et une intrépidité qu'on n'eût pas dû oublier.

Et voilà comment, en 1866, Berlin ne fut pas pris par les Autrichiens. »

#### Lo grabudzo ein France.

(Suite.)

Quand l'est que Monsu Thiai l'a z'u renonci à bouli et que s'est zu reintornâ à l'hotô, lè z'autro ont vouâti cauquon po mettre à sa pliace, et l'ont trovâ on certain troupier que l'avâi assebin étâ à Sédan, iô volliâvè ti éterti lè Prussiens; mâ lo gaillâ n'a pas su sè démoustelhi per lé et l'a étâ prâi coumeint 'na ratta dein onna trappa. L'avâi soi-disant reçu on boulet pè lè z'hantsès, mâ y'ein a que diont que tot cein l'est dâi gandoisès.

Quand l'allâ s'établli dein lo bureau à Monsu Thiai, prétâ sermeint à la républiqua et promette dè la bin manteni tant quiè ein houetanta, que l'a don étâ eingadzi po tant qu'adon. Cein allâ prâo bin on part dè temps, kâ dein lo fond, n'étai pas onna crouïe dzein. L'avâi choisi dâi municipaux que l'étiont dâi bons citoyens et que gouvernâvon adrâi bin; mâ tot parâi l'étai mau à s'n'ése; sè desâi : « Ne sé pas dein lo mondo què férè; clliâo municipaux sont dâi dzouliès dzeins s'on vâo, mâ mè z'amis

sont pas conteints; Brego mè fâ la potta dè cein que su bein avoué leu; Brollion est râi qu'on pau-fai quand passè perquiè; Trossegnac est fotu dè m'einsurtâ assebin, li qu'est tant boeilan, et clia pourra Janette! l'a portant adé éta bin bouna por mè et ma Marienne; l'est portant foteint dè la laissi dinsè. Et pi! qu'é yo à férè avoué clliâo tsancre dè républiiens, cé Simon que m'a dza prâo eimbéâ, et cé Tsambetta que mè bâi lo sang et ti lè z'autro que sè foton dè mè pé derrâi. » Adon baillâ lo condzi ài municipaux hormi à dué girouettés, et l'ein nonmâ dâi z'autro dè clliâo que volliavon remettre su lo trône lo bouébo à la vêva.

Ma fâi cein verâ mau; le coo légissatif, qu'est coumeint on derâi bin lo conset comunat, coumeinçâ à cresenâ. Lâi s'ein desont pî què peindrè dein lão tenâbliès et lo troupier que vayai que cein n'allavè rein que vaillé por li, desè à sè municipaux: faut cein férè botsi! Adon lo 16 dè Mai, lo dzo dè la faire dè Combrémont, l'a cotâ la porta dâi tenâbliès et l'a de ài conseillers: N'ia perein d'ovradzo por vo, allâ-vo z'ein tsacon tsi vo et ne châi reveni pas. On farâ revôtâ et tantqu'adon vu prâo férè solet.

L'ont don revôtâ, et l'est arrevâ que lè républiiens sont quasu ti revegnâi, que lo sordâ et lè z'autro sont couyenâ, et la niéze a recoumencé; mâ vouai-que ma fenna que mè criè; n'é pa lo temps dè t'ein mè derè, à revairé!

— A revoi!

Un coiffeur de Villeneuve, qui a fait usage de la pommade de Samuel Crausaz, la recommande en ces termes dans la *Feuille des avis officiels* du 9 courant :

« M'étant servi de plusieurs pommades différentes, pour faire recroître les cheveux à ma femme, dont la chute avait été complète, mais aucune n'a réussi, excepté la pommade de M. Samuel Crausaz, à Lausanne, fabriquée par lui-même. Je puis par conséquent certifier l'entièvre réussite d'une chevelure très forte et très fournie. »

Nous empruntons le passage suivant à un article de M<sup>me</sup> Emeline Reymond, dans la *Mode illustrée*:

« Enregistrons tout d'abord, dit-elle, l'apparition des jupes presque rondes pour les toilettes destinées aux courses faites à pied. Sans doute on voit, même dans la rue, même à pied, des jupes à queue, mais il ne faut pas oublier que, d'une part, il y a beaucoup de robes longues à user, que, d'une autre, la mode n'a plus le caractère absolu et dominateur qu'on lui a connu depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Toujours est-il que les toilettes simples, faites chez les bonnes couturières, ne sont pas faites à queue. Après cela, tout le monde est libre; on ne s'expose ni au carcan ni au pilori si l'on veut continuer à traîner derrière soi un appendice poussiéreux, crotté, qui a la propriété d'enlever les immondices aux rues pour les transporter dans les salons. »

Un de nos abonnés nous écrit :

Dans une paroisse composée de plusieurs communes, un citoyen éclairé qui s'intéressait à l'extension de notre littérature populaire avait généreusement offert de céder à la bibliothèque paroissiale l'ouvrage intitulé : le *Tyran du village*. Le comité, composé à peu près exclusivement de messieurs les syndics de la contrée, se rassembla, discuta, examina, puis enfin, après mûre délibération, résolut, à la presque unanimité des voix, de répondre par un refus aux propositions désintéressées du donateur et d'exclure de la bibliothèque un livre pouvant donner à croire qu'en de certains villages règnent de certains *tyrans*.

Involontairement, ce fait nous remet en mémoire cette définition qu'un orateur de la chaire donnait un jour de la vérité : « La vérité, mes frères, la vérité, c'est un boulet; cela part, et si vous entendez un cri... c'est qu'il y a quelqu'un de blessé.

#### Le feu éternel.

C'est dans une presqu'île du rivage de la mer Caspienne que se montre le phénomène dit « feu éternel » dû à la grande quantité d'huile de naphte qui exude du sol. Ce feu éternel, sur la péninsule d'Apscherou, brûle dans une fosse de forme irrégulière, qui mesure environ vingt mètres de long sur une profondeur d'un mètre et demi.

Les flammes les plus hautes ne dépassent pas cinq ou six mètres; la fosse ne se creuse pas de plus en plus par ce feu continu, et les pierres de sa base résistent à son action. Pourtant, les fragments de calcaire au-dessus de terre, deviennent à son contact si fragiles qu'ils se brisent en morceaux.

Le feu éternel ne produit ni fumée, ni odeur.

Tout le district, dans une circonférence d'une lieue, contient les éléments de ce feu. Partout où l'on creuse un trou sur le sol, le feu s'allume et brûle avec une flamme vive, jusqu'à ce qu'il soit recouvert de terre.

Chose remarquable, l'herbe pousse verte et fraîche sur le bord de la grande fosse, et à une distance de cent mètres, il y a deux puits d'eau excellente et un grand jardin très fertile.

Quelques adorateurs du feu se trouvent toujours près du foyer principal. Ce sont des descendants des anciens Parsis, qui regardent le feu en général comme un symbole de la divinité.

Ces gens vivent dans de petites cabanes, à quelques pas de la fosse. Au milieu de chaque cabane, il y a un trou entouré de deux ou trois pierres sur lesquelles on place le chaudron destiné à cuire les aliments. On prend quelques brins de paille que l'on allume au feu éternel, en dehors, et on les jette sous le chaudron; le trou prend feu et brûle sans fumée, sans odeur.

On couvre ensuite l'enfoncement avec du feutre et la flamme s'éteint.

Les ermites se chauffent pendant l'hiver à ce trou

brûlant, et ils n'ont d'autre éclairage dans leur cabane. Ils plantent un roseau d'un mètre dans la terre. Le haut du roseau est garni d'argile et a un bouchon de même matière. Dès que l'on ôte le bouchon et qu'on présente un corps en ignition à l'ouverture, une flamme très claire paraît.

Un monsieur, au nez très rouge, voyage en wagon.

— Ce n'est pas à sucer de la glace, n'est-ce pas monsieur, que vous avez rougi votre nez ? lui demanda son vis-à-vis.

— Hélas ! non, cher monsieur; et pourtant pendant toute une année je n'ai bu que du lait.

— Toute une année !

— Oui, monsieur; il est vrai que c'est l'année que j'étais en nourrice.

Un banquier catholique s'est marié jeudi dernier. Naturellement, il s'est confessé comme les autres.

— Vous avez péché... lui a dit le prêtre.

— Oui, mon père; par pensée, par parole, par action...

— Et puis!...

— Par émission.

Un membre du synode qui assistait l'autre jour à la consécration des jeunes pasteurs, gagna tout à coup la porte en faisant ce mouvement d'épaules qui suit ordinairement un frisson :

Quelle glacière ! s'écria-t-il en nous rencontrant, je crois que votre cathédrale est comme l'église de Moudon : elle a plus tué de gens qu'elle n'en a sauvés.

Un mot d'enfant terrible :

Le visiteur. — Quel est ton âge, mon bon petit homme ?

L'enfant. — Oh ! monsieur, j'ai cinq ans à la maison et trois ans dans les chemins de fer.

On lit sur la devanture d'un magasin de notre ville :

*Bottines pour dames vissées et souliers pour enfants cloués.*

Un joli mot entendu l'autre jour : « Il en est de nos opinions comme de nos montres : pas une ne va de même, et tout le monde s'en rapporte à la sienne. »

Un autre : « Il faut rendre justice aux femmes ; généralement, elles ne sont méchantes que pour leurs maris. »

## YVONNE ET CARMEN

III

Didier entra dans la diplomatie, refuge ordinaire de ceux qui ont tardivement le désir de se rendre utile à leur pays. Dans cette carrière sans limite d'âge, on peut, si on a de la